Vos questions / nos réponses

Cannabis

Par Rebecca Postée le 15/03/2024 15:48

> Bonjour, mon fils de 20 ans fumevbeaucoup de cannabis, plusieurs fois par jour. Il n'est plus scolarisé, a quitté son travail depuis 3 mois. Nous, parents sommes à bout et ne trouvons p'us de solutions. Les discussions sont impossibles avec notre fils Que faire,

---

Mise en ligne le 18/03/2024

Bonjour,

Nous comprenons que la situation de votre fils vous inquiète. En effet, le fait de consommer régulièrement du cannabis et de désinvestir les études ou le travail peut supposer l'existence d'un mal-être sous-jacent.

Nous disposons que de peu d'éléments de contexte, c'est pourquoi nous allons tenter de vous indiquer quelques pistes de réflexion et d'orientation d'ordre général.

Au besoin, n'hésitez pas à nous joindre par téléphone si vous avez le souhait de faire un point plus précis sur cette situation. Vous retrouverez toutes les informations en bas de page.

Une addiction est souvent la conséquence de difficultés plus ancrées et profondes, d'ordre psychologique, émotionnel, relationnel ou affectif. Le fait d'être l'écoute de votre fils, en empathie, sans jugement permettra de libérer davantage la parole sur ce qui se trame au travers des consommations.

Sachez néanmoins, qu'il est difficile d'empêcher votre fils de consommer tant qu'il ne l'a pas décidé de lui-même. C'est pourquoi, il vaut mieux chercher à comprendre son fonctionnement et l'encourager à dialoguer sur ce qu'il ressent sans le juger.

Les addictions sont souvent une réponse à un malaise ou un mal-être. La personne tente, à sa manière de réguler un inconfort au travers d'une béquille, c'est sa solution. Ce faisant, seul l'usager peut décider pour lui-même. Les processus de prise de conscience et de remise en question peuvent être longs et sont fonction de la personnalité et du parcours de la personne.

Ainsi, l’entourage n’a pas le pouvoir ou l’influence de changer ou d’accélérer ces processus qui sont propres à chaque individu.

Le dialogue bien sûr, est à privilégier. Même si votre fils refuse d’arrêter le cannabis, l’important est qu’il se sente écouté et soutenu.

Donc, nous vous encourageons plutôt à lui exprimer votre inquiétude quant à ce qu’il ressent et ce qu’il cherche à apaiser. L’essentiel étant de maintenir un échange respectueux, bienveillant et compréhensif.

Si vous avez le sentiment d’avoir déjà tout tenté, dans ce cas il est possible de vous rapprocher de professionnels en mesure de vous aider dans ce contexte.

Il existe des Consultations Jeune Consommateur (CJC) destinées aux jeunes de 12 à 25 ans ainsi que leurs parents. Les professionnels sont formés en addictologie et ont l’habitude de travailler avec les adolescents ou jeunes adultes ainsi que leurs parents.

Même si votre fils refuse de rencontrer ces professionnels ou de remettre en question ses consommations, ils pourront vous conseiller et vous soutenir dans votre positionnement parental. Il peut être intéressant de prendre un peu de recul pour mieux identifier les leviers possibles qui feront évoluer la situation avec votre fils.

Les consultations y sont individuelles, confidentielles et gratuites.

Vous trouverez en bas de page un lien avec les coordonnées de 2 CJC proches de votre ville.

Pour expliciter davantage nos propos en matière de réflexion, nous vous transmettons quelques liens en bas de page. Il s’agit d’articles tirés de nos rubriques du site internet de conseils aux parents et à l’entourage d’une personne consommatrice.

Enfin, pour un échange plus interactif ou davantage de conseils autour de votre situation, nos écoutants sont joignables tous les jours au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) de 8h à 2h. Également par tchat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Avec tous nos encouragements.

Bien à vous

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv

Le Cap - Antenne CSAPA d'Altkirch

Avenue du 8ème Régiment des Hussards
68130 ALTKIRCH

Tél : 03 89 40 67 01
Site web : www.le-cap.org
Accueil du public : Sur rendez-vous. Lundi de 8h à 12h, mardi de 8h à 12h15 et de 14h30 à 17h30, mercredi de 13h à 19h, vendredi de 13h à 16h30.
Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous aux horaires d'accueil.

Voir la fiche détaillée

CSAPA Le Cap Saint Louis

20, rue du Ballon
68300 SAINT LOUIS

Tél : 03 89 70 14 14
Site web : www.le-cap.org
Accueil du public : le lundi de 9h à 12h15 et de 14h30 à 19h, le jeudi de 9h à 12h15 et de 13h à 17h, le vendredi de 9h à 13h.
Consultat° jeunes consommateurs : Accueil des jeunes de 12 à 25 ans et/ou de leur entourage, assuré par un travailleur social. Sur rendez-vous le 1er mercredi après-midi du mois.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- J'ai découvert que mon enfant se drogue
- Il ne veut pas arrêter, que faire?
- Comment aider un proche?